



Administration communale  
WINCRANGE

AVIS

*Conformément à l'article 16, alinéa 5 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, Monsieur le Ministre du Travail a accordé au nom de la SARL CTI SYSTEMS, les autorisations suivantes :*

- *n° 3A/2024/1912/174 du 15 mai 2024, un palan de la marque LIFTEUROP, du type LRZ1500, avec le n° de construction 23091208/23*
- *n° 3A/2024/1913/174 du 15 mai 2024, un palan de la marque LIFTEUROP, du type LRZ1500, avec le n° de construction 23091243/23*
- *n° 3A/2024/1915/174 du 15 mai 2024, un palan de la marque LIFTEUROP, du type LRZ1500, avec le n° de construction 23091338/23*
- *n° 3A/2024/1916/174 du 15 mai 2024, un palan de la marque LIFTEUROP, du type LRZ1500, avec le n° de construction 23091259/23*
- *n° 3A/2024/1921/174 du 15 mai 2024, un palan de la marque MCBULL, du type LRZ1500, avec le n° de construction 23091254/23*
- *n° 3A/2024/1923/174 du 15 mai 2024, un palan de la marque MCBULL, du type LRZ1500, avec le n° de construction 23091242/23*
- *n° 3A/2024/1924/174 du 15 mai 2024, un palan de la marque MCBULL, du type LRZ1500, avec le n° de construction 23091244/23*
- *n° 3A/2024/1925/174 du 15 mai 2024, un palan de marque MCBULL, du type LRZ1500, avec le n° de construction 23091221/23*

*Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999, tous les intéressés peuvent interjeter auprès du tribunal administratif, appel contre l'autorisation susdite.*

*Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat à la Cour, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.*

Wincrange, le 17.07.2024

Le bourgmestre,



Lucien Meyers